

RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION DE PILOTAGE DU SYSTEME EDUCATIF - ANNEE 2014

1. Préliminaire

La Commission de pilotage du système éducatif, dans le respect de la liberté en matière de méthodes pédagogiques, poursuit deux grandes missions : une mission de coordination et de suivi de la cohérence du système éducatif, et une mission d'accompagnement de la mise en œuvre des réformes pédagogiques. Pour remplir ses missions, la Commission de pilotage collecte plusieurs types d'informations, qui lui servent de ressources pour la poursuite de ses missions.

2. Ressources de la Commission de pilotage

2.1. Les indicateurs de l'enseignement

Le 9^e recueil des indicateurs de l'enseignement a été diffusé et mis en ligne sur le site enseignement.be le 3 décembre 2014. Sur 33 indicateurs, il en contient 5 nouveaux et 6 modifiés.

5 nouveaux indicateurs :

- 13. Redoublement généré en 3^e et 5^e années de l'enseignement secondaire ordinaire
- 16. Flux entre enseignements ordinaire et spécialisé (type 8)
- 21. Compétences des élèves de 15 ans (PISA 2012)
- 22. Compétences en lecture électronique des élèves de 15 ans (PISA 2009)
- 23. Résultats à l'épreuve externe certificative du CEB

6 indicateurs modifiés par rapport à la publication précédente (dans les graphiques proposés ou dans les contenus abordés) :

- 02. Évolution de la population scolaire de l'enseignement fondamental et secondaire, par arrondissement
- 08. Publics de l'enseignement spécialisé : types, niveaux et intégration
- 15. Parcours d'élèves entrés en 1^{re} année primaire ordinaire (3 cohortes de 4 ans)
- 17. Parcours d'élèves entrés en 1^{re} année du 1^{er} degré commun de l'enseignement secondaire
- 18. Parcours d'élèves entrés en 1^{re} année du 1^{er} degré différencié de l'enseignement secondaire
- 32. Flux domicile-travail des enseignants de l'enseignement obligatoire

2.2. Les évaluations externes

Épreuve externe commune du CEB

La Commission de pilotage a pris connaissance des résultats de l'épreuve certificative commune en vue de la délivrance du CEB de juin 2014 et les a analysés. Cette épreuve est obligatoire pour tous les élèves de 6^e primaire ainsi que pour tous les élèves des années secondaires différenciées et de 1^{re} année commune sans CEB. Au total, 56 196 élèves ont été inscrits à l'épreuve.

De manière générale, l'épreuve CEB 2014 a été moins bien réussie que celle de 2013 pour toutes les catégories d'élèves. Le taux de réussite était de 88,8 % en 2014 et 96,5 % en 2013 pour les élèves de 6^e primaire. Afin de pouvoir procéder à des analyses et d'avoir un retour plus précis des résultats, comme c'est le cas pour les épreuves relatives au CE1D et au CESS, la Commission de pilotage a proposé au Gouvernement d'activer l'article 34 du Décret du 2 juin 2006 relatif aux évaluations externes qui prévoit que, *sur proposition de la Commission de pilotage, le Gouvernement peut requérir le prélèvement d'un échantillon représentatif de copies corrigées, rendues anonymes, de l'épreuve externe commune afin d'apprécier de façon globale les acquis des élèves au terme de l'enseignement primaire.*

La Commission de pilotage a également pris connaissance des statistiques des recours concernant l'attribution du CEB. Cette année, 37 recours sur 159 ont été déclarés fondés.

Épreuve externe commune du CE1D

La Commission de pilotage a pris connaissance des résultats à l'épreuve externe du CE1D. Cette épreuve est obligatoire depuis juin 2013 pour tous les élèves de 2^e commune et de 2^e complémentaire de l'enseignement secondaire. Elle portait actuellement sur les mathématiques, le français et les langues modernes. Sur décision du conseil de classe, tout élève de 1^{re} année complémentaire de l'enseignement secondaire peut également se présenter à l'épreuve.

Au total, les résultats communiqués par les établissements concernent 50 021 élèves pour l'épreuve de mathématiques, 48 724 élèves pour l'épreuve de français et 48 391 pour l'épreuve de langues modernes.

En 2^e commune et complémentaire, 58,6 % des élèves ont réussi l'épreuve de mathématiques, 80,3 % des élèves ont réussi l'épreuve de français et 64,3 % ont réussi l'épreuve de langues modernes.

Épreuve externe commune du CESS

La Commission de pilotage a pris connaissance des résultats de l'épreuve externe CESS des écoles qui y participaient. L'épreuve d'histoire visait la compétence « synthétiser ». Elle était destinée aux élèves de 6^e année pour la section de transition. L'épreuve de français visait la lecture de textes informatifs et était destinée aux élèves de la section de qualification. Le taux de participation aux épreuves d'histoire et de français a augmenté en 2014 par rapport à 2013.

En 2014, le taux de réussite au CESS histoire (88,8 %) est légèrement inférieur à celui de 2013 (90,2 %). Le taux de réussite au CESS français est lui aussi moins élevé en 2014 : 84 % des élèves ont réussi l'épreuve (94,2 % en 2013).

Rapport du comité des évaluations externes

En 2013, la Commission de pilotage a constitué un « Comité des évaluations externes » regroupant les responsables des réseaux, de l'Inspection et du Service du pilotage qui s'est penché sur la cohérence des épreuves externes certificatives.

Le comité a mis sur pied deux groupes « Intervision CEB-CE1D » en français et en mathématiques. Ils sont composés de membres des groupes de travail qui conçoivent les épreuves et sont chargés d'améliorer l'articulation entre les épreuves.

La Commission de pilotage a également approuvé un vademécum à destination des groupes de travail pour la préparation des prochaines épreuves et a formulé des propositions de modifications à apporter au décret du 2 juin 2006 relatif aux évaluations externes.

Le vademécum et les propositions de modifications du décret ont été approuvés lors de la réunion du 22 avril 2014 et envoyés à Madame la Ministre.

Évaluations externes non certificatives

La Commission de pilotage a pris connaissance des résultats des évaluations externes non certificatives organisées en octobre 2013. Elles portaient sur le français et plus particulièrement sur la lecture de textes informatifs et visaient les élèves de 3^e année primaire, 5^e année primaire et 4^e année secondaire. Les résultats ont montré que, quelle que soit l'année (P3, P5 ou S4), plus un texte est long et implique de l'inférence, moins les résultats sont bons. Les pistes didactiques à destination des enseignants se sont centrées sur les stratégies de compréhension des textes informatifs.

2.3. Les évaluations des formations en cours de carrière des enseignants et de la formation initiale des directeurs

Chaque année, la Commission de pilotage prend connaissance des rapports d'évaluation des formations organisées par l'IFC et par les opérateurs de formation des réseaux.

La présentation des rapports des formations organisées durant l'année scolaire 2012-2013 pour la formation en cours de carrière et pour la formation initiale des directeurs a été commune aux opérateurs des différents réseaux et à l'IFC. Bien que deux rapports distincts aient été rédigés, une seule présentation a eu lieu lors de la réunion de la Commission de pilotage du 18 mars 2014.

3. Mission de coordination et suivi de la cohérence du système éducatif

3.1. Groupes de travail « articulation » des référentiels interréseaux Socles de compétences et compétences terminales

Lors de la réunion du 18 février 2014, la Commission de pilotage a pris connaissance du document de Madame la Ministre Schyns qui lui demande de faire procéder à un examen des Socles correspondant à la dernière étape du continuum pédagogique entre 12 et 14 ans en regard des nouveaux référentiels de compétences terminales afin de vérifier la progression effective des apprentissages et leur articulation. Cette demande concerne les mathématiques, le français et les sciences.

Lors de la réunion du 18 mars 2014, un document de proposition de groupe de travail a été présenté à la Commission de pilotage pour répondre à la demande. Un président unique a été désigné pour les groupes mathématiques et sciences. En ce qui concerne le français, le groupe est en attente jusqu'à la conception du nouveau référentiel pour la section de transition.

Les deux groupes présenteront le résultat de leurs travaux en 2015.

3.2. Coordination des travaux des Commissions des outils d'évaluation

Lors de sa réunion du 22 avril, la Commission a validé la note de cadrage des outils d'évaluation dans le cadre des UAA. Elle a décidé de soumettre des prototypes d'outils d'évaluation réalisés par les groupes auteurs des nouveaux référentiels à des experts universitaires.

3.3. Agrément indicatif de conformité aux manuels scolaires, aux logiciels scolaires et aux autres outils pédagogiques, après avis motivé rendu par les services d'Inspection, conformément au décret du 16 mai 2006.

En 2014, la Commission a statué sur 617 demandes d'agrément. Ces demandes concernaient 269 manuels, 110 outils pédagogiques et 238 logiciels. Elle a octroyé l'agrément indicatif de conformité à 247 manuels, à 107 outils pédagogiques et à 188 logiciels. Les listes des ressources agréées sont tenues à jour sur le site enseignement.be.

En 2014, la Commission de pilotage a traité deux réclamations introduites par les Éditions Pelckmans pour les manuels « Get up 1 – Livre de l'élève » et « Tornado 1 – Livre de l'élève ». La Commission a refusé d'octroyer l'agrément à ces deux manuels lors de sa réunion du 20 mai et a maintenu son refus lors de sa réunion du 23 septembre.

En décembre 2014, les premiers agréments octroyés en décembre 2006 sont venus à échéance. Le service du pilotage a pris contact avec les éditeurs pour leur communiquer à l'avance la liste des manuels, outils pédagogiques et logiciels concernés. Ils ont également été prévenus de l'ensemble des ressources pour lesquelles l'agrément arrivait à échéance en 2015 (qui avait donc été octroyé en 2007).

3.4. Cohérence des programmes de formation en cours de carrière

Chaque année, la Commission de pilotage établit des propositions pour le **plan des orientations et des thèmes prioritaires des formations interréseaux** ainsi que le prévoient les décrets du 11 juillet 2002.

Ce plan s'appuie notamment sur les avis et propositions du Conseil supérieur des centres psycho-médico-sociaux et des Conseils généraux pour l'enseignement spécialisé, l'enseignement secondaire et l'enseignement fondamental, ainsi que sur les recommandations de la cellule administrative de coordination des actions de prévention de la violence en milieu scolaire, de l'absentéisme, du décrochage scolaire et de l'abandon scolaire précoce, du Conseil supérieur de l'Éducation aux médias et de l'Organe d'observation et d'accompagnement de l'apprentissage par l'immersion, chacun pour les matières qui les concernent.

Pour rappel, les thèmes prioritaires ont été approuvés par le Gouvernement pour les années scolaires 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.

En 2014, le Service général du pilotage a demandé aux différentes instances compétentes si elles souhaitaient ajouter des thèmes à l'arrêté pour l'année 2015-2016. Les différentes instances soit n'ont pas souhaité ajouter de nouveaux thèmes, soit ont réitéré leurs propositions de 2013.

Après sa réunion du 23 septembre 2014, la Commission de pilotage a proposé au Gouvernement de ne pas prendre de nouvel arrêté pour cette année.

La Commission de pilotage a également transmis au Gouvernement des avis favorables sur les programmes de formation proposés par l'IFC et par les opérateurs des réseaux et des pouvoirs organisateurs.

3.5. Établir un rapport au Gouvernement lorsqu'une école ne met pas en œuvre ou applique de manière manifestement lacunaire les recommandations qu'elle formule en vue de garantir la qualité et l'équivalence de l'enseignement dispensé dans les établissements

La Commission n'ayant jamais été confrontée à une telle situation, ce point n'a jamais été mis en œuvre.

4. Mission d'accompagnement de la mise en œuvre des réformes pédagogiques

À partir de l'analyse des différentes informations dont elle dispose, la Commission de pilotage éclaire, sur demande ou d'initiative, le Gouvernement de la Communauté française sur l'état et l'évolution du système éducatif, les problèmes qu'il rencontre ou qui sont prévisibles. Elle formule notamment des propositions ou des avis.

4.1. Rapport relatif au décret Inscriptions

Le décret Inscriptions prévoit que la Commission de pilotage rédige tous les deux ans un rapport évaluant 8 points :

1. l'évolution du taux de réussite au cours et à l'issue du 1er degré ;
2. l'évolution du taux de fréquentation des années complémentaires organisées à l'issue d'une 1^{re} ou d'une 2^e année commune ;
3. la mise en œuvre par les écoles de stratégies de soutien et d'accompagnement à l'attention des élèves inscrits sur base de l'indice socio-économique de leur école primaire ou fondamentale d'origine ;
4. le développement d'expériences pilotes de partenariats entre écoles d'indice socio-économique faible et d'indice socioéconomique plus élevé ;
5. l'évolution du nombre de changement d'écoles au cours du cycle ;
6. l'orientation en fin de cycle ;
7. la progression vers l'objectif de mixité poursuivi ;
8. le système d'attribution des places disponibles.

Après une 1^{re} évaluation en 2012, la Commission de pilotage a décidé de réaliser un rapport intermédiaire en 2013.

La Commission a poursuivi l'évaluation du décret en 2014 et un nouveau rapport a été présenté et approuvé lors de la réunion de la Commission de pilotage du 23 septembre 2014. Il repart du rapport de 2013 en ajoutant certains points et certains approfondissements. Les 8 points d'analyse prévus par le décret sont toujours regroupés en 4 titres, mais l'ordre de ceux-ci a été modifié de la manière suivante :

- le point 8 est compris dans le titre I : système d'attribution des places ;
- les points 1-2-5-6 sont examinés dans le titre II : parcours d'élèves ;
- le point 7 est examiné dans le titre III : objectif de mixité ;
- les points 3 et 4 sont examinés dans le titre IV : pratiques pédagogiques.

Le rapport a ensuite été envoyé à Madame la Ministre ainsi que l'extrait du PV concernant ce point.

Le 16 décembre 2014, le rapport a été présenté à la Commission Éducation du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

4.2. Évaluation du décret Encadrement différencié

Lors de la réunion du 20 mai 2014, une présentation de la recherche de l'Université de Namur a eu lieu. Celle-ci porte sur deux axes : une revue de littérature sur les politiques prioritaires et une analyse des PGAED, plans réalisés par les écoles dans le cadre de l'encadrement différencié.

Cette recherche sera reprise lors de la réalisation du prochain rapport concernant le décret.

4.3. Rapport d'évaluation de la CPU

La Commission de pilotage est chargée d'évaluer tous les trois ans les effets produits par la CPU sur le système éducatif et, le cas échéant, d'adresser au Gouvernement des propositions visant à améliorer et à développer la CPU. Cette évaluation s'appuie sur les rapports de l'Inspection et sur une série d'indicateurs.

Lors de la réunion du 22 avril 2014, le rapport des évaluations du dispositif CPU a été présenté à la Commission de pilotage.

Il a alors été décidé qu'un projet d'avis soit soumis à la Commission de pilotage au mois de juin. Celui portait sur :

- la pertinence des indicateurs ;
- les apports positifs ;
- les points susceptibles d'amélioration ;
- le manque d'outils d'évaluation ;
- une conclusion provisoire.

Lors de la réunion du 17 juin, le projet d'avis a été présenté à la Commission de pilotage. Une série de points ont été mis en évidence et le projet d'avis fut à nouveau soumis à la Commission par voie électronique au mois d'août. Une fois approuvé par les membres de la Commission, l'avis a ensuite été envoyé à Madame la Ministre.

4.4. Définition de la notion d'écart significatif

Par une modification du décret pilotage, la Commission est chargée de définir, pour les établissements organisant une part du continuum pédagogique (...) ce qui peut être considéré comme écart significatif de performances entre établissement. Lors de la réunion du 22 avril, une note d'experts universitaires a permis à la Commission de démarrer sa réflexion à ce sujet.

4.5. Parcours des élèves dans le 1^{er} degré différencié

Lors de la réunion du 20 mai 2014, une note a été présentée aux membres de la Commission de pilotage pour lui permettre de poursuivre l'analyse des résultats des élèves du premier degré différencié à l'épreuve externe commune relative à l'octroi du CEB. Elle part des résultats à l'épreuve CEB en juin 2013 et des données issues de la base de données « pilotage ». Toutes ces données courent sur une période de 5 ans.

4.6. Bilan de compétences lié au refus d'octroi du CEB

Lors de la réunion du 17 décembre 2013, un projet de « bilan de compétences lié au refus d'octroi du CEB » conçu par un groupe de travail interréseaux était présenté à la Commission de pilotage. Ce bilan est destiné aux élèves qui échouent au CEB en 6^e primaire et qui s'inscrivent en 1^{re} différenciée l'année suivante.

L'objectif était de solliciter l'expertise de l'école primaire pour qu'elle transmette à l'école secondaire toutes les informations pédagogiques dont elle dispose à propos de chacun des élèves. Le Service du pilotage a identifié dans les bases de données « pilotage » des

« couples école primaire-école secondaire » à l'intérieur desquels on a observé les plus grands mouvements d'élèves.

Dès lors, 4 « couples » d'écoles volontaires ont été sélectionnés pour faire partie de l'échantillon « test ». En juin 2014, l'expérimentation du bilan a débuté avec les écoles primaires et s'est ensuite clôturée en octobre 2014 avec les écoles secondaires.

Lors de la réunion du 18 novembre 2014, une note a été présentée aux membres de la Commission de pilotage qui rappelait le projet ainsi que la chronologie de l'expérimentation. Une analyse des bilans y est également faite.

La Commission, sur base des constats présentés, a décidé que le projet de bilan devait être retravaillé en 2015.

4.7. Avis intermédiaire du Comité de pilotage de la Communauté « Décolège »

Cet avis a été distribué lors de la réunion du 20 mai 2014 et discuté lors de la réunion du 17 juin et fait le point sur le projet, son historique, son mode de fonctionnement et des indicateurs de réalisation. Le rôle de l'Inspection a été mis en évidence, mais sera à déterminer après avoir pris connaissance du rapport de la recherche universitaire chargé d'analyser le dispositif.

5. Propositions de la Commission relatives aux modifications réglementaires et décrétales permettant d'améliorer le pilotage de l'enseignement en Communauté française

Tout comme les années précédentes, la Commission regrette la modification de la procédure d'approbation des programmes d'études découlant des modifications apportées au décret relatif au pilotage intervenues le 4 mai 2005, article 3 point 1. Elle a proposé d'alléger cette procédure ce qui implique une nouvelle modification décrétales (articles 17, 27, 36 et 50 du décret Missions).

Par ailleurs, la Commission de pilotage réitère la proposition d'harmoniser les deux décrets relatifs à la formation en cours de carrière.

La Commission de pilotage a également transmis des propositions de modification au décret Évaluations externes du 2 juin 2006 (cfr **point 2.2** ci-dessus).

6. Programme synthétique d'activités pour le prochain exercice

En 2015, la Commission s'attachera principalement à :

- poursuivre la construction d'un système cohérent d'indicateurs du pilotage du système éducatif en adaptant leur communication en fonction du public ;
- octroyer les agréments aux manuels scolaires, logiciels et outils pédagogiques tout en proposant des évolutions fondamentales à apporter à ce système ;
- proposer une vision du pilotage du système éducatif en y intégrant davantage d'aspects liés à l'enseignement spécialisé, à l'enseignement de promotion sociale et à l'enseignement supérieur ;
- proposer des pistes de réflexion à approfondir par le Service Général de l'Inspection ;
- fournir un avis sur les avant-projets de décret liés à la formation initiale et à la formation en cours de carrière des enseignants ;
- examiner des demandes que le Gouvernement lui adressera ;
- proposer une meilleure articulation entre la Commission de pilotage et le Conseil de l'Éducation et de la Formation ;
- d'entamer une réflexion visant à *observer, suivre et évaluer le dispositif de généralisation des stages et de renforcement de la formation générale dans l'enseignement qualifiant*¹ comme prévu par le décret pilotage ;
- poursuivre l'analyse des résultats des épreuves externes certificatives ou non et formuler des recommandations en vue d'un meilleur fonctionnement du système éducatif en particulier eu égard à l'épreuve externe CEB pour ce qui concerne les élèves du 1^{er} degré différencié ;
- des résultats à l'épreuve externe commune CEB, en particulier pour les élèves du 1^{er} degré différencié ;
- maintenir la cohérence entre les différents groupes de travail rédacteurs des épreuves externes certificatives : CEB, CE1D, CESS ;
- proposer au Gouvernement toute mesure qu'elle jugerait nécessaire dans le cadre de l'évaluation du système éducatif et de certains dispositifs décrétales (décrets « inscriptions », « directeurs », « encadrement différencié »).

¹ organisé par le décret du 5 décembre 2013 modifiant les grilles-horaires dans la section de qualification de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et organisant les stages dans l'enseignement secondaire de plein exercice et dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3 et de forme 4

7. Calendrier des travaux en 2014

Au cours de l'année civile écoulée, la Commission de pilotage du système éducatif a tenu sept réunions, planifiées en fonction des travaux déjà en cours, des missions et des échéances fixées légalement ainsi que des demandes d'avis du Gouvernement. Le quorum a été atteint lors de toutes les réunions.

Les réunions du 21 octobre et du 16 décembre ont été annulées et transformées en réunion électronique pour procéder à l'agrément des manuels, logiciels et outils pédagogiques ainsi qu'à l'approbation du programme de l'IFC.

Dates des réunions	Objet/Décisions
18 février 2014	<ul style="list-style-type: none">• Approbations des PV de la réunion du 19 novembre et du 17 décembre 2013• Agréments des manuels, logiciels scolaires et outils pédagogiques• Avis sur les programmes de formation de l'IFC• Articulation des référentiels interréseaux et des programmes portant sur les Socles de compétences et sur les compétences terminales• Expérimentation du bilan de compétences en juin/septembre 2014• Statistiques des recours contre les décisions des Conseils de classe pour l'année scolaire 2012-2013 – Enseignement secondaire ordinaire• Résultats des épreuves non certificatives• Rapport d'activités de la Commission de pilotage pour l'année 2013• Avis sur les programmes de l'enseignement
18 mars 2014	<ul style="list-style-type: none">• Approbation du PV de la réunion du 18 février 2014• Agrément des manuels, logiciels scolaires et outils pédagogiques• Présentation de la recherche-accompagnement sur les projets de différenciation pédagogique au sein du 1^{er} degré commun de l'enseignement secondaire• Évaluation des formations en cours de carrière des membres du personnel de l'enseignement et des PMS : rapport commun IFC/réseaux• Évaluation de la formation initiale des directeurs : rapport commun IFC/réseaux• Avis sur les programmes méso-réseau• Articulation des référentiels interréseaux et des programmes portant sur les Socles de compétences et sur les compétences terminales• Épreuve externe en lien avec le certificat de l'enseignement secondaire supérieur-2015 & Calendrier des évaluations externes

	<p>certificatives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avis sur les programmes d'enseignement
22 avril 2014	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du PV de la réunion du 18 mars 2014 • Agrément des manuels, logiciels scolaires et outils pédagogiques • Note de cadrage des outils d'évaluation dans le cadre des UAA • Rapports d'évaluation de la CPU • Note des experts universitaires sur la demande de définition d'« écart significatif » • Calendrier des évaluations externes certificatives de juin 2015 • Rapport du comité des évaluations externes sur la cohérence des épreuves CEB & CE1D • Organisation des épreuves expérimentales CESS en mathématiques et en sciences • Avis sur les programmes d'enseignement
20 mai 2014	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du PV de la réunion du 22 avril 2014 • Agrément des manuels, logiciels scolaires et outils pédagogiques • Présentation de la recherche sur les politiques d'éducation prioritaires et analyse des PGAED • Indicateurs 2014 : table des matières et indicateurs • Parcours des élèves dans le 1^{er} degré différencié • Calendrier de la COPI 2014-2015
17 juin 2014	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du PV de la réunion du 20 mai 2014 • Agrément des manuels, logiciels scolaires et outils pédagogiques • Présentation des résultats de l'enquête internationale Pirls (lecture) par Madame P. Schillings • Rapport relatif au décret « Inscriptions » • Projet d'avis sur la CPU • Avis intermédiaire du Comité de pilotage de la Communauté « Décolâge »
23 septembre 2014	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du PV de la réunion du 17 juin 2014 • Agrément des manuels, logiciels scolaires et outils pédagogiques et réclamations des Editions Pelckmans • Indicateurs de l'enseignement : édition 2014 • Orientations et thèmes prioritaires de formation • Projet de rapport relatif au décret « Inscriptions » • Résultats des épreuves externes certificatives CEB/CE1D/CESS

	<ul style="list-style-type: none"> • Plan triennal relatif aux évaluations externes non certificatives • Avis sur les programmes de l'enseignement
18 novembre 2014	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du PV de la réunion du 23 septembre 2014 • Agrément des manuels, logiciels scolaires et outils pédagogiques • Demande du délégué général aux droits de l'enfant Monsieur Bernard Devos de siéger à la Commission de pilotage • Épreuves expérimentales en CE1D sciences et CESS français transition de juin 2014 : perspectives pour la généralisation en juin 2015 • Rapport d'activité du conseil de recours contre les décisions de refus d'octroi du CEB • Expérimentation du bilan de compétences • Avis sur les programmes de l'enseignement